

PROJET STRATÉGIQUE

Adopté par le
Conseil de Stratégie et de Surveillance du 28 janvier 2010

Notre conviction

La matière grise et l'intelligence collective : une énergie renouvelable par excellence, pour faire du développement durable dans le Bâtiment sans surcoûts.

Notre volonté

Faire preuve d'audace, de créativité, d'inventivité, d'innovation pour conjuguer qualité architecturale, performances environnementales et équilibres économiques.

Notre objectif

Faciliter l'action collective des acteurs de la construction, car c'est tous ensemble que nous optimisons le rapport qualité/performances/coûts des projets et rendons accessible l'éco-construction au plus grand nombre de ménages.

Avec le soutien de :



www.cluster-ecohabitat.fr

3 rue Raoul Follereau - 86000 Poitiers
Tel : 05 49 45 95 69 - Fax : 05 49 55 92 98
contact@cluster-ecohabitat.fr

Accélérateur d'innovation
Siret N° 510 422 819 00019



Un projet stratégique portant sur Enjeux - Finalités - Orientations stratégiques - Objectifs opérationnels pour construire des plans d'actions pluri-annuels et annuels

Des acteurs fédérés autour d'un projet partagé

Une méthode de concertation adaptée pour garantir leur implication

et permettre à chacun de se positionner par rapport à des objectifs clairs et des résultats mesurables.

Calendrier d'élaboration :

Statuts et 1 ^{ère} formalisation d'un projet	octobre - décembre 2008
Enquête (250 questionnaires)	février - mars 2009
Exploitation (81 réponses)	avril
Résultats partagés	mai - juillet
Elaboration 1 ^{er} projet stratégique	mai - septembre
Groupe miroir	septembre
Finalisation et concertation	octobre - décembre
Adoption	28 janvier 2010

Contenu du Projet stratégique

La mission première du Cluster Eco-Habitat de Poitou-Charentes est **d'engager, d'accompagner et d'entretenir une dynamique de changement...**

- au sein de la profession,
- chez les maîtres d'œuvre et d'ouvrage,
- chez les usagers.

Pour cela, les adhérents du Cluster se sont donnés 3 axes stratégiques forts, en cohérence avec les principes et piliers du développement durable, et répondant à des enjeux identifiés et validés collectivement :

- ➔ **Favoriser une innovation à visée environnementale et sociale** : il s'agit de s'inscrire en ligne directe avec les préconisations du Grenelle de l'environnement et ses déclinaisons au sein du Plan Bâtiment Grenelle. Le Cluster doit permettre à ses membres d'exploiter au mieux, de valoriser et de croiser leurs compétences et savoir-faire internes, afin de développer les idées innovantes et porteuses de solutions pour les enjeux actuels et de demain. Ces enjeux sont à la fois environnementaux - réduire l'émission de gaz à effet de serre notamment – et sociaux – développer de nouvelles formes de vivre ensemble et d'habiter.
- ➔ **Contribuer à développer un tissu économique concourant à l'excellence environnementale** : de nouvelles initiatives sont aujourd'hui à développer, alliant à la fois la création de valeur ajoutée et d'emplois, le respect des ressources et de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent, et le bien-être des destinataires finaux. Des filières économiques sont à structurer autour de ces nouveaux marchés.
- ➔ **Optimiser la gouvernance** : davantage axée sur l'envie de travailler ensemble, de porter ensemble des projets plus ambitieux, de croiser et partager ses expériences, ses compétences,... Cela passe par une plus grande articulation et des complémentarités entre les différents maillons de la chaîne de la construction, vers une démultiplication des idées et savoir-faire.



3 axes et 5 enjeux		4 finalités
I	<p><u>Innovation à visée environnementale et sociale :</u></p> <p>Réduire l'émission de gaz à effet de serre par atteinte de seuils de performances</p> <p>Donner à chacun la possibilité de bien se loger</p> <p>Renforcer le bien être par le bien vivre ensemble</p>	<p>1 - Concrétiser un habitat durable optimisé qui réponde</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ aux usages contemporains (confort, santé, maîtrise des coûts, baisse de charges) ▪ aux nécessités des enjeux environnementaux et sociaux actuels et futurs
		<p>2 - Contribuer à la plus grande efficacité des investissements publics des collectivités et de l'Etat</p>
II	<p><u>Développer le tissu économique</u> lié à la construction et à l'aménagement</p>	<p>3 - Dynamiser la filière Eco-habitat (industries, bâtiment, énergie, services) avec création de valeurs ajoutées et d'emplois</p>
III	<p><u>Gouvernance</u> Impulser la dynamique collective et la transversalité de la chaîne de construire</p>	<p>4 - Mettre en réseau le plus grand nombre d'acteurs Maîtres d'ouvrage, collectivités, opérateurs, entreprises, bureaux d'ingénierie, organismes de recherche et formation, habitants</p>

A. FAVORISER UNE INNOVATION À VISÉE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Les enjeux

Ce premier volet tente de répondre à 3 enjeux à la fois globaux et locaux :

- ➔ **Enjeu 1 : Réduire l'émission de gaz à effet de serre par l'atteinte de nouveaux seuils de performances environnementales du bâtiment.**
- ➔ **Enjeu 2 : Donner à chacun la possibilité de bien se loger.**
- ➔ **Enjeu 3 : Renforcer le bien être par le bien vivre ensemble.**



Pleinement ancrés dans les principes du développement durable, ces enjeux expriment la volonté des adhérents du Cluster Eco-Habitat de décliner dans leurs activités ces ambitions nationales et européennes. Il s'agit donc pour ses membres de **concrétiser un habitat durable, qui réponde aux usages contemporains** :

- ✓ à la fois une nécessité de réduction des consommations (de l'énergie notamment, mais également de l'eau),
- ✓ une exigence de confort,
- ✓ un souci croissant de respect de la santé des habitants,
- ✓ une maîtrise nécessaire des coûts de construction et une baisse des charges de fonctionnement.

mais également **aux nécessités des enjeux environnementaux et sociaux futurs** :

- ✓ tout en réduisant l'emprise au sol des occupations humaines,
- ✓ réduisant les pressions sur les ressources et les milieux, jusqu'à un niveau d'équilibre,
- ✓ renforçant le lien social et (re)découvrant de nouvelles formes de cohabitation harmonieuse dans la proximité,
- ✓ réduisant les inégalités et apportant à chacun une réponse à ses besoins et contraintes spécifiques (handicap, niveau de vie, taille de la famille, modes de vie, ...).

Dans la logique du « faire mieux avec moins » sous-tendue par le développement durable, le Cluster conçoit les réponses à apporter à ces enjeux comme devant **contribuer à la plus grande efficacité des investissements publics des collectivités et de l'Etat**. Et donc là aussi à une meilleure utilisation des ressources nécessaires.

Les orientations stratégiques

Cette nouvelle forme d'habitat plus durable exige que soient mise en œuvre des dynamiques pour **anticiper les exigences de performances environnementales et énergétiques (2020)**. Ces dynamiques, qui ne peuvent que s'inscrire dans les choix opérationnels du Plan Bâtiment Grenelle, et décliner ces orientations nationales en réponses locales pragmatiques et ajustées aux spécificités régionales, pourront apporter des solutions techniques nouvelles dans la mesure où elles vont :

- ✓ **adopter une approche globale du bâti,**
- ✓ **concourir à accélérer la mise au point et la mise en œuvre de systèmes constructifs et d'équipements innovants**
- ✓ **et systématiser l'évaluation des opérations et de leurs résultats.**

Pour y contribuer, le Cluster se donne pour objectifs de :

- mieux associer des processus plus performants à tous les niveaux (conception, fabrication, réalisation, utilisation),
- articuler les différents acteurs afin d'assurer la compatibilité et l'optimisation des approches, des techniques et des procédés constructifs, et des pratiques professionnelles,
- développer des projets industriels (dans le neuf et l'existant),



- impulser des collaborations interentreprises pour favoriser l'amélioration de produits et de procédés existants,
- encourager à la systématisation, sur les opérations de démonstration, des éléments d'instrumentation, de mesure et d'évaluation des consommations réelles des bâtiments,
- et de communiquer aux membres du réseau des réalisations exemplaires, des méthodes, produits et procédés éprouvés, et de rechercher des avancées concrétisées dans d'autres régions.

Mais le Cluster a également pour préoccupations le développement d'une nouvelle conception de « l'habiter », du « vivre ensemble », ainsi qu'un changement progressif des pratiques, tant des maîtres d'œuvre, des opérateurs, des usagers et des partenaires financiers :

Favoriser un changement de comportements chez les habitants, et inscrire l'évolution des usages dans l'évaluation des opérations de démonstration.

Les solutions techniques imaginées ne seront efficaces que réappropriées et bien utilisées par les utilisateurs. De même que la maison doit être conçue selon une approche globale, ses usages doivent eux aussi être cohérents entre eux. Cela relève d'un important travail de pédagogie, que souhaite encourager le Cluster Eco-Habitat, qui visera à permettre aux maîtres d'ouvrage de maîtriser les méthodes et pratiques favorisant des comportements nouveaux et inscrits dans la durée de la part des habitants et des occupants des espaces professionnels.

Accompagner le développement de l'urbanisme durable.

Pour un impact fort des solutions techniques développées, celles-ci gagneront à être mises en œuvre à grande échelle, et dans une vision globale de l'espace urbain. Les enjeux actuels imposent aux aménageurs de décliner cette approche d'éco-habitat dans l'ensemble des nouveaux bâtiments et nouveaux quartiers créés, en reliant davantage éco-construction et éco-aménagement. Le Cluster se donne pour ambition de sensibiliser et d'impliquer les collectivités et leurs maîtres d'ouvrage, et de leur apporter des éléments de réponses quant aux alternatives possibles et aux nouvelles formes de construction.

Il veillera notamment à :

- montrer et démontrer les avancées réalisables,
- faciliter la relation Maître d'ouvrage/Maître d'œuvre, et aider à l'amélioration des modes de consultation,
- favoriser l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental,
- développer l'utilisation des énergies renouvelables.

Maîtriser les coûts de construction, pour atteindre un niveau acceptable par les maîtres d'ouvrage et accessible aux ménages aux revenus modestes (location et accession).

Le Cluster aspire à ce que le développement de solutions innovantes contribue à une maîtrise des coûts globaux de construction pour les maîtres d'ouvrage (en réponse à l'enjeu d'une plus grande efficacité des investissements publics) et pour les ménages aux revenus modestes (en réponse à l'enjeu d'une possibilité pour chacun de bien se loger). Il s'attachera donc à mettre en œuvre des démarches aidant à :



- apporter une amélioration rapide du rapport performances/coût dans les investissements,
- avoir une approche en coût global,
- réduire les charges de fonctionnement,
- Transmettre par l'exemple et la démonstration des méthodes et des pratiques professionnelles et les faire vivre :
 - soit collectivement,
 - soit par l'accompagnement individualisé du maître d'ouvrage,
 - soit par la formation.

En outre, le Cluster se veut force de propositions auprès des financeurs pour l'optimisation de leurs politiques de subventions.

B. CONTRIBUER À DÉVELOPPER UN TISSU ÉCONOMIQUE CONOURANT À L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Les enjeux

Les enjeux mondiaux et nationaux qui ont émergé dans la conscience collective depuis quelques années peuvent être perçus par les entreprises :

- ➔ soit comme de nouvelles contraintes qui s'imposent à elles et viennent freiner leur développement,
- ➔ soit comme l'occasion de créer de nouveaux marchés, plus en accord avec l'environnement social et naturel dans lesquels ils s'inscrivent.

Le secteur du bâtiment figure parmi les premiers à devoir s'interroger et remettre en questions ses pratiques. Là aussi, il peut attendre une évolution des pratiques des fournisseurs et de la demande pour ajuster son offre. Il peut également prendre les devants et **être le moteur d'une nouvelle chaîne d'activités économiques, liée à cette autre approche du bâti, créatrice de valeurs ajoutées et d'emplois.**

Le tissu économique concerné se situe également en amont du secteur du bâtiment – matières premières et matériaux transformés notamment - et en aval - énergie, services, ... **Une dynamisation de la filière éco-habitat** est nécessaire, pour une plus grande assise, une plus grande écoute et un impact réel sur ces filières amont et aval.

Les orientations stratégiques

Faire de l'éco-habitat un véritable levier pour le développement économique régional passe par un renforcement de la position et de la reconnaissance des savoir-faire des entreprises du Cluster aux niveaux régional et national.



Pour cela, le Cluster doit contribuer à :

- ✓ **développer la compétitivité des entreprises régionales sur le marché de l'éco-habitat.** L'enjeu consiste alors en un renforcement et une amélioration continue des compétences, individuelles ou collectives, et des synergies des entreprises de la filière en Poitou-Charentes. L'apport du Cluster dans ce domaine pourra être de :
 - organiser le partage d'outils,
 - conjuguer rigueur et lobbying pour accélérer les certifications, et la mise en œuvre de nouvelles normes,
 - proposer des programmes de formation de nature à favoriser l'amélioration et le perfectionnement continus des professionnels de la filière,
 - d'aider à développer des offres collectives pour aborder de nouveaux marchés.
- ✓ **favoriser l'innovation,** de la conception à la fabrication et à la bonne utilisation. Les capacités d'innovation dépendront aussi pour beaucoup du soutien offert en matière d'ingénierie pour le montage de dossiers de financement.
- ✓ **promouvoir la compétitivité de la filière.** Le renforcement de la visibilité de cette technicité à l'extérieur impose des actions de promotion de la filière.

C. OPTIMISER LA GOUVERNANCE

Les enjeux

Les formes de gouvernance renvoient ici à des modes de régulation impliquant de multiples acteurs dans la prise de décision, et s'appuyant sur le partenariat entre différents acteurs. Le Cluster attend de cette organisation **l'impulsion d'une véritable dynamique collective et une plus grande transversalité dans la chaîne des acteurs de la construction.**

Le Cluster conçoit ici son rôle comme celui de facilitateur d'une démarche de projet entre les entreprises de l'éco-habitat, comme celui de moteur générant une mise en mouvement collective. L'objectif final peut être l'émergence de solutions nouvelles (cf. axe A), mais également la meilleure lisibilité et valorisation des avancées et innovations, entreprisent individuellement ou collectivement.

Pour cela, le Cluster souhaite mettre en lumière et « exploiter » au sens positif du terme les produits et procédés innovants déjà maîtrisés par les acteurs régionaux de l'éco-construction. Et, à cet effet, mettre en réseau le plus grand nombre d'acteurs :

- ✓ maîtres d'ouvrage,
- ✓ collectivités,
- ✓ opérateurs,
- ✓ entreprises,
- ✓ maîtres d'œuvre,
- ✓ bureaux d'ingénierie,
- ✓ organismes de recherche et de formation,
- ✓ habitants.

www.cluster-ecohabitat.fr

3 rue Raoul Follereau - 86000 Poitiers
Tel : 05 49 45 95 69 - Fax : 05 49 55 92 98
contact@cluster-ecohabitat.fr

Accélérateur d'innovation

Siret N° 510 422 819 00019



Les orientations stratégiques

En **amplifiant les logiques de travail collaboratif entre acteurs**, le Cluster souhaite démultiplier les forces, apporter des utilisations ou des débouchés à des innovations non abouties, mutualiser les idées et les moyens, mieux prendre en compte les spécificités locales et les attentes du marché. Outre l'amplification de la mise en relation et des échanges entre les différents acteurs, le Cluster pourra :

- susciter l'émergence d'un centre de ressources au service des acteurs et des collectivités, pour mettre en commun les méthodes, outils, solutions les plus en pointe ou déjà éprouvées par les maîtres d'ouvrage et les entreprises,
- développer des accords de partenariat entre acteurs, notamment entre les interprofessions et le Cluster,
- mettre en synergie les pôles d'excellence tournés vers l'éco-habitat,
- organiser des formations transversales communes.

En **démultipliant et impliquant davantage ses adhérents**, le Cluster souhaite optimiser l'efficacité de cette mise en réseau. Pour être vecteur d'une dynamique régionale, le Cluster doit être porté par ses membres. Une réelle cohésion de groupe doit se développer, une identité d'intérêts se renforcer. A cet effet, le Cluster s'assurera de l'implication active d'un noyau significatif d'acteurs, tout s'investissant pour renforcer l'identité et élargir le réseau. Il s'organiserait aussi pour mobiliser aussi fortement que possible des compétences et des experts régionaux.

Mais, plus largement encore, en **misant sur l'intelligence économique et les échanges interrégionaux et internationaux**, le Cluster souhaite mobiliser autour de lui des compétences, des expertises, des retours d'expériences qui lui permettront de se renforcer et d'aller plus loin. Hors Région, cela implique qu'il identifie et mobilise des compétences de haut niveau, et, dans le même temps, qu'il constitue et fasse vivre un réseau relationnel avec des acteurs clés.

Cela suppose aussi qu'il s'investisse dans les réseaux Inter-Clusters, qu'il réalise une veille sur les appels à projets et les bonnes pratiques, qu'il mette à disposition les avancées d'autres réseaux en France et en Europe, et, naturellement, qu'il organise la diffusion de tous ces retours d'expériences.



TABLEAU DE SYNTHÈSE PAR AXE

Axe I – Innovation à visée environnementale et sociale			
Enjeux : Réduire les gaz à effet de serre - Bien se loger - Bien vivre ensemble			
	Finalités	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
1	Concrétiser un habitat durable optimisé	<p>Anticiper les exigences de performances environnementales et énergétiques (2020), ce qui suppose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une approche globale du bâti • Accélérer la mise au point et la mise en œuvre de systèmes constructifs et d'équipements innovants • Et systématiser l'évaluation des opérations et de leurs résultats <p>en s'inscrivant dans les choix opérationnels du Plan Bâtiment Grenelle Environnement</p>	<p>Associer des processus plus performants</p> <p>Coordonner les acteurs</p> <p>Impulser des projets industriels</p> <p>Favoriser amélioration produits/procédés</p> <p>Faire connaître méthodes, produits,...</p> <p>Systématiser évaluation opérations de démonstration</p> <p>Communiquer sur exemples et avancées concrétisées</p>
		<p>Favoriser un changement de comportement chez les habitants</p> <p>Inscrire l'évolution des usages dans l'évaluation des opérations de démonstration</p>	<p>Inciter à organiser sensibilisation de la population</p> <p>Permettre aux MO de maîtriser méthodes et pratiques favorisant nouveaux comportements des usagers</p>
		<p>Accompagner le développement de l'urbanisme durable (éco-construction et éco-quartiers)</p>	<p>Impliquer les collectivités et leurs Mo dans de nouvelles formes de construction et d'aménagement</p> <p>Faciliter relations MO/Moe</p> <p>Démontrer les avancées réalisables</p> <p>Favoriser matériaux à faible impact environnemental</p> <p>Relier éco-construction / éco-aménagement</p> <p>Développer énergies renouvelables</p>
2	Contribuer à la plus grande efficacité des investissements publics des collectivités et de l'Etat	<p>Maîtriser les coûts de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les maîtres d'ouvrage • Pour les ménages aux revenus modestes 	<p>Améliorer rapidement rapport performances/coûts</p> <p>Approcher en coût global</p> <p>Réduire les charges</p> <p>Transmettre méthodes et pratiques professionnelles (en collectif, individualisé, par formation)</p> <p>Faire propositions sur optimisation des politiques de subventions publiques</p>



Axe II – Développement économique Enjeu : Développer le tissu économique régional			
	Finalité	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
3	Dynamiser la filière éco-habitat	Développer la compétitivité des entreprises régionales sur le marché de l'éco-habitat	Organiser partage d'outils Accélérer certifications et nouvelles normes Proposer formations Développer offres collectives pour nouveaux marchés
		Favoriser l'innovation	Favoriser innovation de la conception à l'utilisation Aider montage dossiers de financement
		Promouvoir la compétitivité des entreprises régionales	Lancer actions de promotion de la filière

Axe III - Gouvernance Enjeu : Impulser la dynamique collective et la transversalité			
	Finalité	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
4	Mettre en réseau le plus grand nombre d'acteurs	Amplifier les logiques de travail collaboratif entre acteurs	Animer échanges entre différents acteurs Susciter émergence d'un centre de ressources Développer accords de partenariats Organiser formations transversales
		Optimiser l'efficacité de cette mise en réseau par la démultiplication et l'implication des acteurs du Cluster	S'assurer implication active d'un noyau significatif d'acteurs Renforcer identité et élargir réseau Mobiliser compétences et experts
		Miser sur l'intelligence économique et les échanges interrégionaux et internationaux	Mobiliser compétences de haut niveau hors région Faire vivre un réseau relationnel d'acteurs clés S'impliquer dans inter-clusters Réaliser veille sur appels à projet, bonnes pratiques et avancées Organiser diffusion retours d'expérience